

Image not found or type unknown



Assistante social trop envahissante

Par **luc01**, le **07/08/2009** à **14:45**

Bonjour,mon amie apres un signalement aupres du juge des enfant pour ca fille qui etait enciente a 16 ans, elle a accouché a ce jour , vienne en permanence harcelé mon amie rnQuelle sont leur limite dans leur intervention ,ont elle reellement le droit de venir pourrir moralement la vie de mon amie,un simple mesure educatif a etait prise pour l'instant par le juge pourquoi veut ton absolument vouloir placé cette jeune fille dans un centre maternelle (bourg en bresse) , pourquoi la visite d'une sage femme a domicile apres accouchement est ce obligatoirernje recherche quelqu'un qui pourrait vraiment nous aidé car nous somme perdu face a toutes ces personnes social quelle sont nos droit face a ca rnMerci a tous d'avance pour vos réponse